[184-?]

A l'Honorable THOMAS CUSHING AYLWIN, *et* JEAN CHABOT. *Ecuyer, Représentants de la Cité de Québec, et à* PIERRE JOSEPH OLIVIER CHAUVEAU, *Ecr., Représentant du Comté de Québec, dans le Parlement du Canada.*

Nous les soussignés, citoyens de la ville de Québec, prenons respectueusement la liberté de nous adresser à vous, afin de vous exprimer notre satisfaction sur la ligne de conduite que vous avez suivie durant la session actuelle du Parlement Provincial.

La politique libérale et paternelle, adoptée, vis-à-vis du Canada, par le gouvernement métropolitain, durant l'administration de Son Excellence, le regretté feu SIR CHS. BAGOT, gouverneur-général des possessions britanniques de l'Amérique Septentrionale, et mise en pratique sous les auspices de cet homme d'Etat juste et éclairé, nous avait fait espérer vivement que les dissentions politiques, qui avaient déchiré si long-tems notre malheureux pays, avaient fait place à un système de gouvernement propre à nous assurer l'entière jouissance de nos droits comme sujets britanniques, et à resserrer de plus en plus les liens qui attachent les cœurs des sujets canadiens à leur bien-aimée souveraine.

Ayant eu juste sujet de croire que les principes sur lesquels l'administration coloniale devait se guider à l'avenir seraient d'accord avec les vœux bien entendus du peuple, tels qu'exprimés par ses représentants, nous avons été profondément affligés des atteintes évidentes que Son Excellence le gouverneur général actuel a portées, peu de tems après son arrivée en ce pays, à l'ordre de choses heureux et paisible que lui avait légué son prédécesseur, et des efforts qui ont été faits pour diminuer la responsabilité des conseillers que la constitution impose à la couronne par une active intervention dans l'administration de nos affaires publiques, contre leur avis, sans les consulter et en prétendant ouvertement au droit d'en agir ainsi.

Quoique d'après les déclarations subséquentes du chef de l'Exécutif nous puissions conclure qu'il a en quelque sorte abandonné cette position et que le gouvernement de cette province est aujourd'hui ouvertement administré sous une pleine admission de l'entière responsabilité du ministère colonial à la majorité de l'assemblée législative, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer néanmoins que la politique tortueuse et impraticable suivie depuis la malheureuse scission entre le gouverneur et l'Ex-ministère dans le mois de novembre 1843, a eu pour résultat d'entraîner Son Excellence dans des luttes politiques au point de lui aliéner la confiance d'un parti qui le regarde en même tems comme le plus actif partisan du parti opposé, et les matériaux hétérogènes et discordants qui composent l'inepte cabinet actuel prouvent évidemment que l'on doit attribuer uniquement les insignifiantes majorités sur lesquelles il appuie sa faiblesse, à la continuation de l'intervention toujours nuisible du gouverneur, entre les partis politiques.

Quelque satisfaction que nous éprouvions à la certitude de voir que le bienfait du gouvernement responsable, accordé aux colonies britanniques de l'Amérique Septentrionale, ne pourra jamais leur être retiré, cette satisfaction s'accroîtrait de beaucoup si les rênes du gouvernement étaient confiées aux défenseurs constants de ce système, plutôt qu'à ceux qui, jusqu'ici, s'en sont déclarés les ennemis.

Nous reposant avec confiance sur l'intelligence et le bon sens du peuple de cette province, nous ne craignons nullement que l'apparente majorité, obtenue dans l'assemblée législative par un parti qui s'oppose à l'avancement des institutions constitutionnelles, puisse survivre au départ du gouverneur-général actuel, à qui seul ce parti doit son existence. Mais, tout en étant décidés à ne jamais abandonner nos justes demandes, comme sujets britanniques, nous ne le céderons à nulle autre partie des possessions de Sa Majesté en loyauté et en attachement à sa couronne, et nous saisissons cette occasion d'enrégistrer notre aversion pour les moyens deshonnêtes mis en usage dans la partie supérieure de la province, par les favoris de l'administration du jour, afin de se procurer une majorité dans l'assemblée législative, en attaquant la loyauté et la bonne foi des sujets canadiens de Sa Majesté, et en leur prêtant le dessein d'abaisser ici l'autorité de la mère-patrie; fausse et malicieuse accusation à laquelle on n'a eu recours que pour des fins de parti et que nous repoussons avec indignation comme une vile calomnie.

Nous avons remarqué, messieurs, votre conduite comme membres pour la cité et le comté de Québec, et votre opposition constitutionnelle à la domination du parti impopulaire qui conduit si maladroitement les affaires publiques, malgré les attaques incessantes d'une presse vendue et mensongère. Nous saisissons respectueusement en conséquence la presente occasion de vous témoigner, ainsi qu'aux membres éclairés de l'Assemblée qui ont si noblement coopéré à votre œuvre patriotique, notre approbation la plus entière pour votre conduite parlementaire, notre juste appréciation des sacrifices que vous imposent vos devoirs publics et notre plus sincère reconnaissance pour votre dévouement à nos droits, à nos intérêts et à ceux du pays en général.